

AGISSEMENT SEXISTE



Agissement sexiste

« Tout agissement lié au **sexe** d'une personne, ayant pour objet ou pour **effet** de porter atteinte à sa **dignité** ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, **humiliant** ou offensant. »

Agissement sexiste

« Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. »



art. L.1142-2-1 du code du travail



art. L.131-3 du code général
de la Fonction publique

Agissement sexiste

Des
exemples



Agissement sexiste

« Ça va ma jolie ? »

« L'ADN des femmes c'est d'enfanter. Pas d'être chercheuse »

« C'est une vraie meuf, lui, c'est pas possible ! »

« À son âge les mini-shorts c'est ridicule. »

« Vous allez pas porter ça toute seule ! un garçon costaud va vous aider »

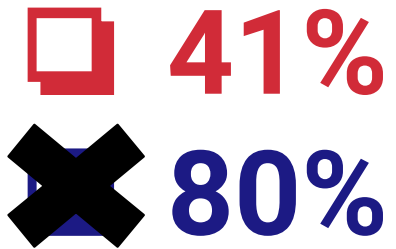
Agissement sexiste

Est-ce
fréquent



Agissement sexiste

Quelle part des femmes déclarent avoir déjà fait l'objet ou entendu des "blagues" sexistes au travail ?



Source : BVA, 2021

Agissement sexiste

Combien de femmes ont déjà été mises à l'écart durant une réunion parce qu'elles sont des femmes ?

 34%

 51%

Source : CSEP 2016

Agissement sexiste

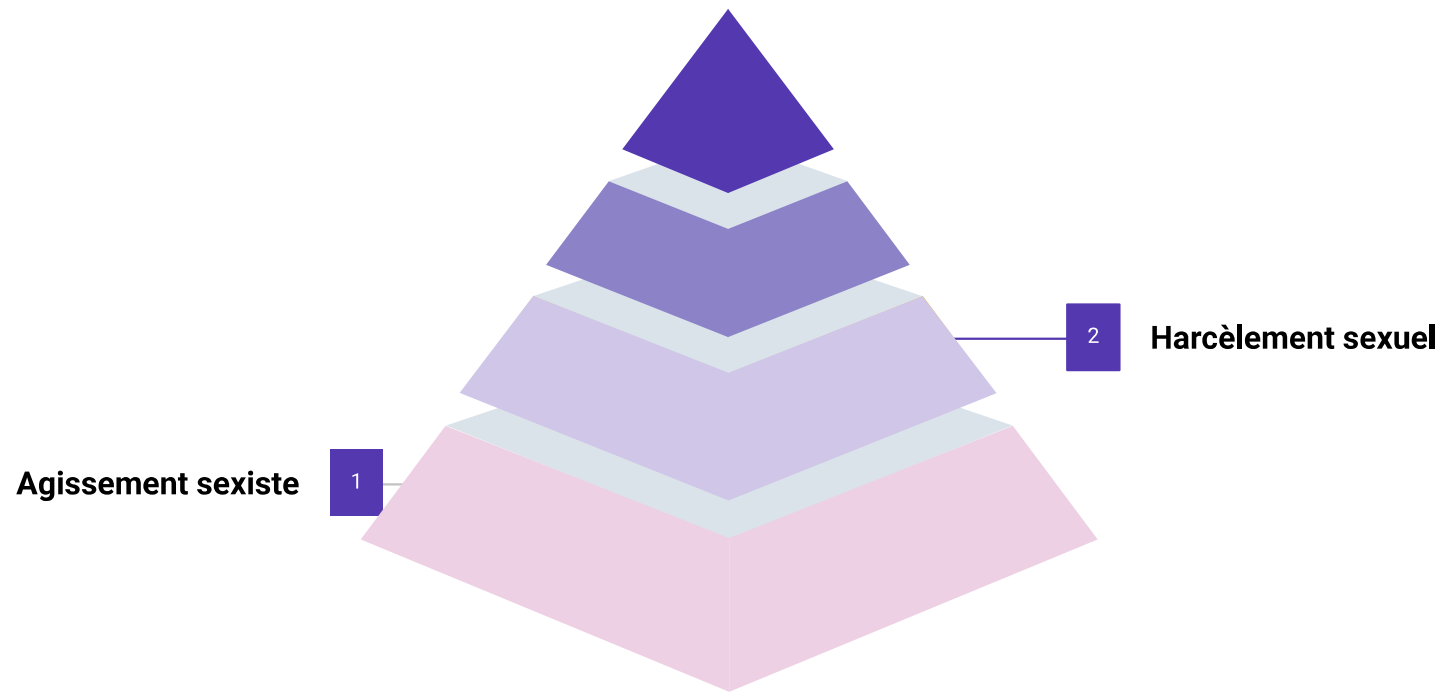
Parmi les 18-30 ans, combien d'hommes déclarent avoir déjà ressenti une pression sexiste (devoir paraître 'traditionnellement masculin' dans leurs choix d'activité, sport, métier, ...) ?

 **51%**

 **73%**

Source : OpinionWay, 2019

De quoi parle-t-on ?



HARCÈLEMENT SEXUEL



QUIZ

- 1 harcèlement sexuel
- 2 autre chose

(en privé / message direct sur le chat)

Il lui a mis par surprise une main aux fesses à la cafétéria de l'institut.

- harcèlement sexuel
- autre chose

Alors qu'il quitte le bureau, il est offensé par la remarque suivante : "ça te va vraiment très bien ce jean moulant".

- harcèlement sexuel
- autre chose

Harcèlement sexuel (1)

« Aucun agent public/salarié ne doit subir les faits de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante »



art. L.133-1 du code général de la FP

art. L.1153-1 du code du travail

art. 222-33 du code pénal (intentionnalité)



Harcèlement sexuel (2)

« Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »



art. L.133-1 du code général de la FP

art. L.1153-1 du code du travail

art. 222-33 du code pénal



Harcèlement sexuel (3)

« Le harcèlement sexuel peut consister en un harcèlement environnemental ou d'ambiance, où, sans être directement visée, la victime subit les provocations et blagues obscènes ou vulgaires qui lui deviennent insupportables. »



CA Orléans, 7 février 2017, n°15/02566



Harcèlement sexuel

Est-ce
fréquent



Harcèlement sexuel

**1 femme sur 3
au travail
en France**

a déjà fait face à du harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle

Source : IFOP, 2018

Harcèlement sexuel

Et en
sciences



Harcèlement sexuel

Quelle est la part des femmes scientifiques a avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel au travail ?

 **1 femme scientifique sur 2**
 **1 femme scientifique sur 4**

Source : "Harcèlement sexuel et sexisme au sein du monde scientifique" (117 pays, près de 50% des entretiens totaux menés en France), IPSOS, 2023

Harcèlement sexuel

**pourtant, 65% des scientifiques en France
pensent encore que le harcèlement sexuel
n'est pas un problème très répandu**

Source : "Harcèlement sexuel et sexisme au sein du monde scientifique" (117 pays, près de 50% des entretiens totaux menés en France), IPSOS, 2023

Harcèlement sexuel

Quelle est la part des supérieur·es hiérarchiques parmi les personnes harceleuses ?

 **4 sur 10**
 **7 sur 10**

Source : Défenseur des droits, 2014.

Harcèlement sexuel

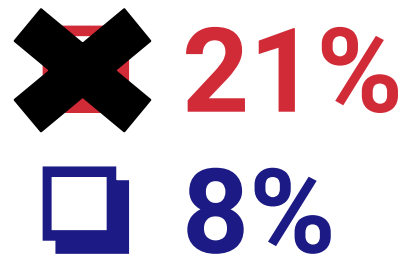
Quelle part des femmes victimes en parlent à quelqu'un·e ?

3 femmes sur 10
 7 femmes sur 10

Source : Défenseur des droits, 2014.

Harcèlement sexuel

Quelle part des étudiantes étrangères victimes n'en parlent à personne ?



Source : Observatoire étudiant des VSS dans l'ESR, octobre 2020

Actualités



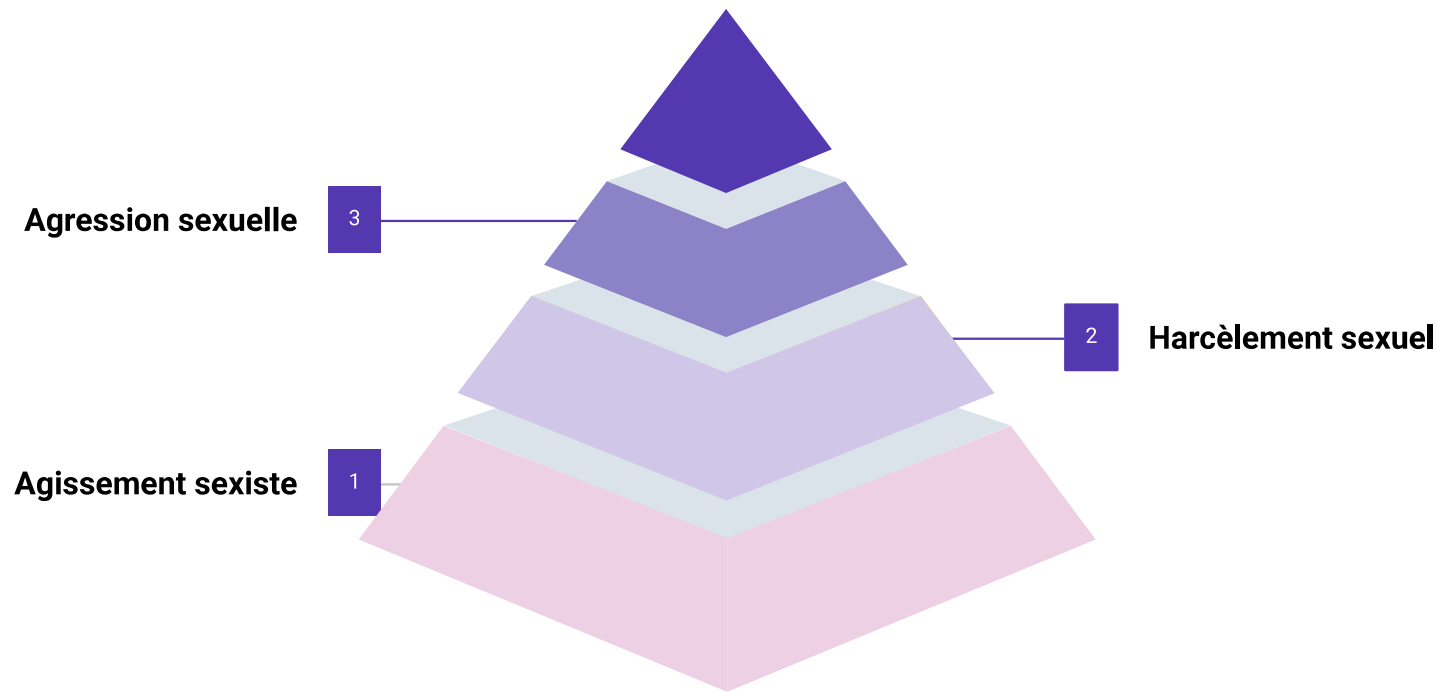
23% des femmes scientifiques victimes de HS en France en ont parlé au sein de leur institution.

La colère se détache de loin comme le sentiment le plus ressenti par les femmes confrontées au sexisme

20% des femmes confrontées au sexisme ont reçu le soutien de leurs collègues. Pourtant 7 scientifiques sur 10 a été témoin d'au moins 3 situations de sexisme. 1ère raison d'inaction: "je ne savais pas quoi faire."

Source : IPSOS, mars 2023

De quoi parle-t-on ?



AGRESSION SEXUELLE



Agression sexuelle

« Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise *ou, dans les cas prévus par la loi, commise sur un mineur par un majeur.* »

5 zones (non exclusives) principalement retenues par la jurisprudence pour qualifier la dimension sexuelle du contact : **bouche, fesses, sexe, seins, et l'entre cuisses.**



art. 222-22 du code pénal



Agression sexuelle

Est-ce
fréquent



Agression sexuelle

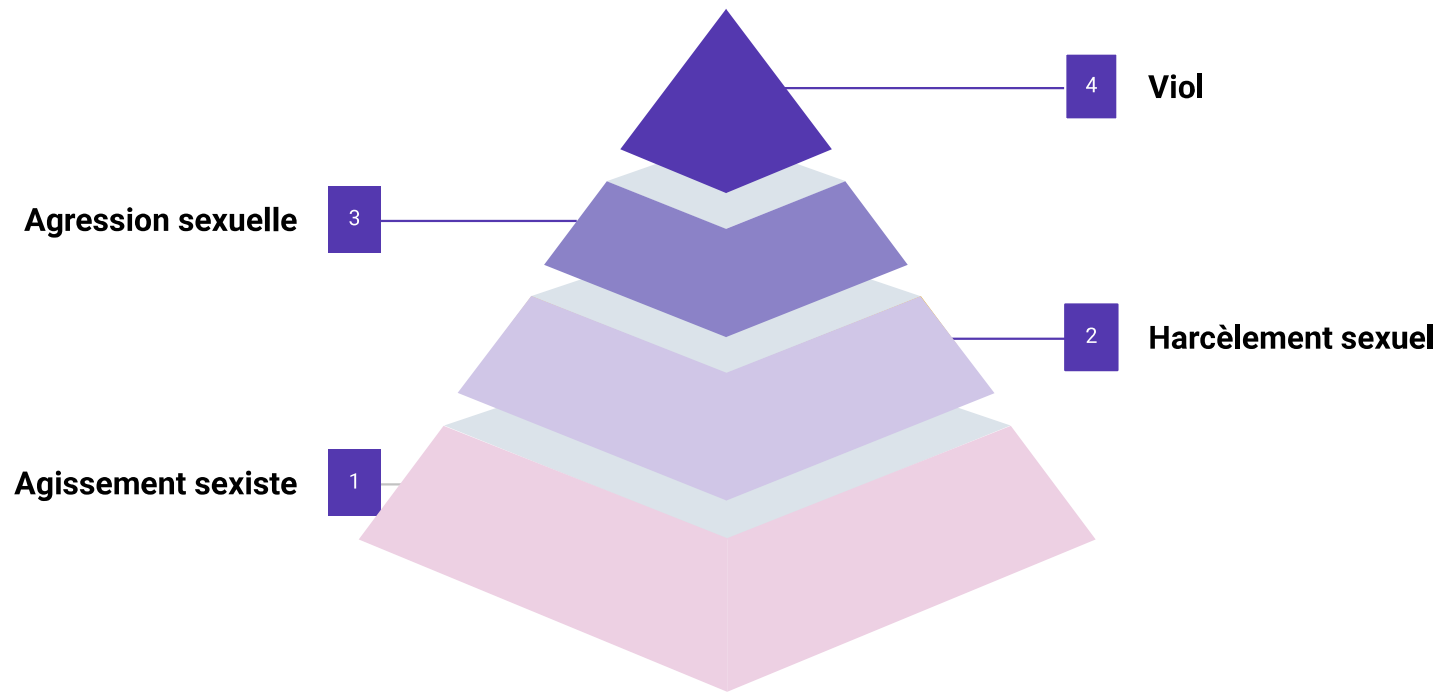
En 2019 en France, combien d'hommes déclarent avoir déjà agressé sexuellement une femme, sans en avoir forcément eu conscience sur le moment ?

 **1 homme sur 10**

 **1 homme sur 5**

Source : IFOP pour ELLE, "Les hommes et la nouvelle masculinité", 2019.

De quoi parle-t-on ?



VIOL



Viol

« Tout acte de **pénétration sexuelle**, de quelque nature qu'il soit **ou tout acte bucco-génital**, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »



art. 222-23 du code pénal



Viol en contexte de travail

Est-ce
fréquent



9% des femmes

**en France déclarent avoir déjà eu
un rapport sexuel “forcé” ou “non
désiré” avec quelqu’un de leur
milieu professionnel**

Source : IFOP pour la Fondation Jean Jaurès,
Les violences sexistes et sexuelles en Europe, 2019.

Exemples d'autres infractions de VSS

**Injure sexiste
publique ou non
publique**

publique : 1 an et 45 000€
non publique : 1 500€

**Atteinte à la vie
privée
(diffusion
d'images ou
paroles à
caractère sexuel)**

2 ans et 60 000€

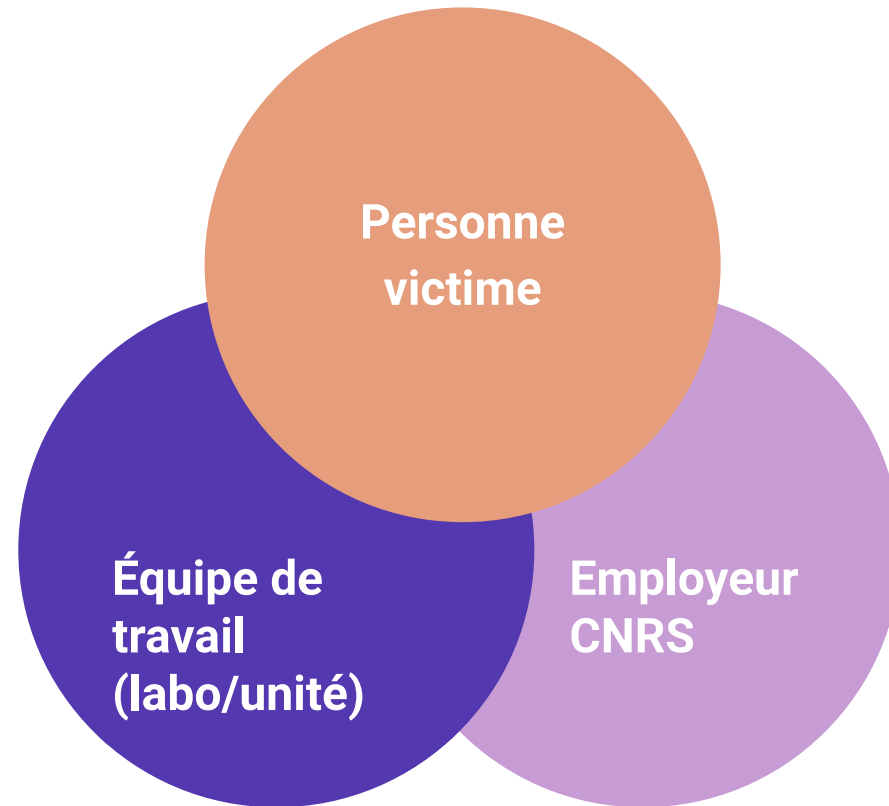
Exhibition sexuelle

1 an et 15 000€



Conséquences & signaux d'alerte

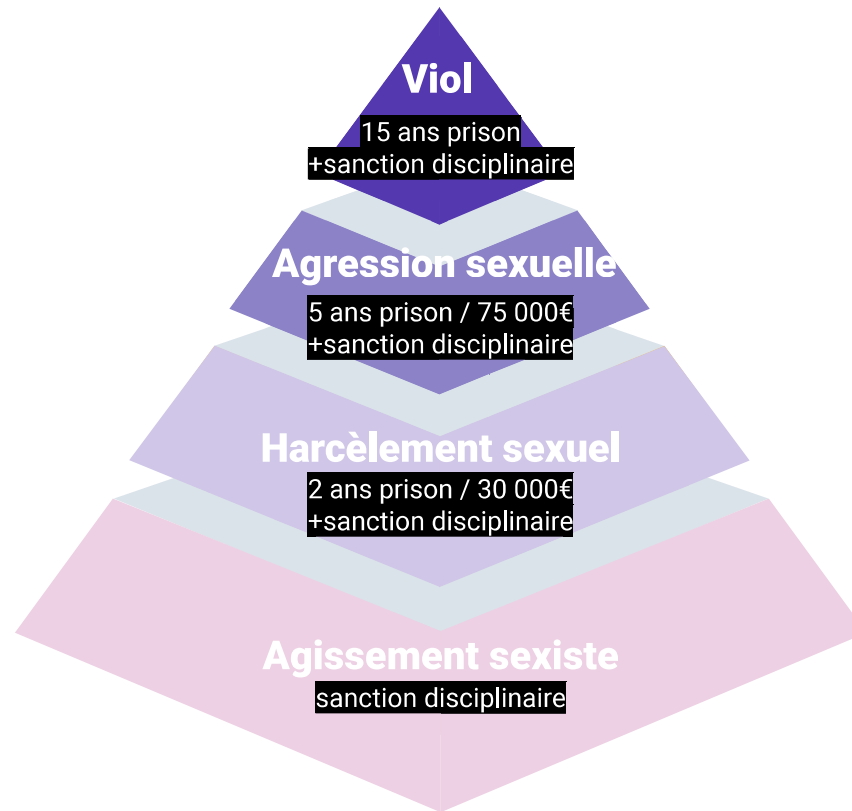
Les conséquences possibles



Pyramide des VSS - sanctions

Sanctions au pénal et au disciplinaire

NB: les peines sont aggravées en cas de circonstance aggravante



crime
et faute pro.

délit
et faute pro.

délit
et faute pro.

faute pro.

